

Martin HIRSCH a-t-il pété les plombs ?

Hé l'abbé PIERRE, reviens ton « fils spirituel » est devenu fou !!!

Mais qu'arrive-t-il donc au directeur général de l'AP-HP ?

Celui qui, à la suite de sa nomination à la tête de l'AP-HP, était présenté par le monde médiatique comme l'acteur social incontournable, semble être à la ramasse !

Martin HIRSCH restera dans l'histoire de l'AP-HP comme celui qui a promu l'hospitalisation privée V.I.P. dans une institution dont la vocation première est d'apporter son soutien à ceux qui sont le besoin.

De l'hôpital pour tous à l'HOSPITEL pour les VIP, le directeur général semble avoir choisi sa clientèle cible privilégiée.

Adoptant la position contraire à son prédécesseur, Monsieur HIRSCH a validé le projet porté par Christian POIMBEUF, directeur des ressources humaines dont l'un de cheval de bataille était de ne plus avoir à financer les crèches hospitalières.

Pour certain médias, Martin HIRSCH restera celui qui aura signé un protocole d'accord cadre sur le dialogue social avec les principales organisations syndicales de l'AP-HP.

Protocole d'accord dont certains directeurs d'établissement en violent les dispositions en toute impunité puisque ni Monsieur HIRSCH, ni Monsieur POIMBOEUF n'ont eu le courage de rappeler à l'ordre les contrevenants !

Attitude surprenante pour quelqu'un qui aime mettre en avant dans sa biographie « son combat pour la défense des droits ! »

Dernier combat de « *Martin le ténébreux* » en règle contre les personnels, le temps de travail à l'hôpital.

Pas contre le doublage matin/après midi ou après midi/nuit que l'administration impose à certains de nos collègues pour cause de nécessité de service.

Pas contre la mise en place de service en 12 h 00 avec des horaires dérogatoires où les agents font quotidiennement du travail supplémentaires pendant leur temps de transmission non payés par l'institution.

Pas contre les horaires de travail atypiques que l'on impose quotidiennement aux personnels et qui ont pour conséquence de les fragiliser et de les précariser.

« Cacher ces RTT que je ne saurais voir.... »

Non, ce qui reste inadmissible aux yeux de Martin le terrible, c'est que les personnels ont des RTT. Et parfois même dans des CET !!!

Pire encore ces individus ont la prétention de vouloir bénéficier de leur RTT !!!

Et pourquoi pas des congés annuels, des repos hebdomadaires, des logements ou des places de parkings pendant qu'on y est !

Le syndicat SUD Santé continuera de dénoncer et de combattre la politique anti social de ceux qui portant atteinte aux fondamentaux qui garantissent le servir public.

Il est impératif de se mobiliser et d'agir.

**Ensemble, le 9 avril 2015,
tous et toutes dans la rue !**

25 mars 2015

SUD Santé AP-HP

Hôpital Paul Brousse - Pav. J.J. Rousseau - 12-14, av. Paul Vaillant Couturier - 94 804 Villejuif Cedex
tél : 01 45 59 35 01 / courriel : sudsante.aphp@sap.aphp.fr / facebook - twitter./ site : sudsanteaphp.fr

Membre de l'Union syndicale Solidaires